

Un quartier en pleine mutation



PAD Les Taconnets - Croquis représentant le projet de cycle d'orientation (à droite) et illustrant une organisation possible du quartier (à gauche) — Mai 2024

Les Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA développent un projet de nouveau quartier sur le site « **Les Taconnets** ». Celui-ci prévoit le renouvellement total de la friche industrielle pour la transformer en un quartier orienté vers et pour l'avenir, qui dynamisera le nord de la commune et profitera au plus grand nombre. Sur une surface totale d'un peu moins de 3.3 hectares, l'ancienne friche industrielle laissera place à de nouveaux bâtiments pour le cycle d'orientation (CO) et une gare routière à l'est. À l'ouest, le projet prévoit la réalisation d'un quartier d'habitation mixte incluant des commerces et des bureaux.

Dans la continuité du projet présenté à la population en 2016, une tour prendra également place au centre de ce nouveau lieu de vie. Ses caractéristiques (morphologie, esthétique, dimension : au maximum 96 mètres de hauteur) seront déterminées au cours d'une mise en concurrence de projets d'architecture dès 2025. Cette dernière permettra, dans le cadre donné par le PAD, de sélectionner le projet s'harmonisant au mieux avec son environnement. La Commune de Givisiez fera partie intégrante du processus en tant que membre du jury.

Août 2028 1^{re} rentrée scolaire du nouveau CO

Dès 2030 mise en service de la nouvelle gare routière et réalisation du secteur centre

Dès 2035 réalisation du secteur ouest

Les étapes à ce jour

■ 2016

Mandats d'étude parallèles urbanistiques (MEP) pour le développement d'un nouveau quartier d'usage mixte aux abords de la gare ferroviaire modernisée et de la future gare routière de Givisiez.

■ 2018-2020

Établissement du plan d'aménagement de détail (PAD) et dépôt au SeCA pour examen préalable dont l'adaptation pour accueillir le CO dans sa partie est.

■ Mai 2021

Réception des préavis des services et des instances consultées.

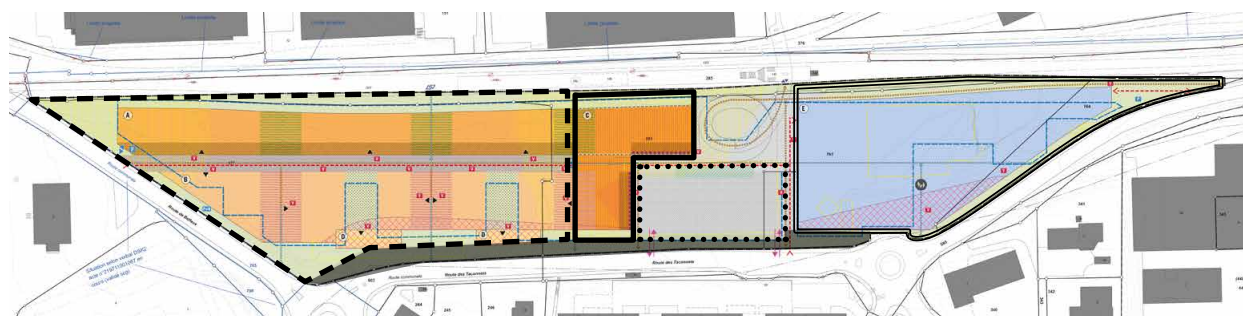
■ Dès mai 2021

Coordinations notamment avec la Commune de Givisiez, l'agglomération et les services cantonaux et adaptation du dossier aux préavis.

■ Mai 2024

Mise à l'enquête publique du PAD et de dossiers liés.

Le plan d'aménagement de détail « Les Taconnets » mis à l'enquête publique



- Secteur centre
- - - Secteur ouest
- Gare routière
- ==== CO
- Emprise pour élargissement de la route (en gris foncé)

Un plan d'aménagement de détail (PAD) est composé d'un plan d'implantation et d'un règlement, tous deux contraignants, ainsi que d'un rapport explicatif. Il précise l'organisation de ce qui peut être construit et les espaces extérieurs à aménager. Autrement dit, un PAD définit les possibilités et modalités de réalisation du terrain au sein de son périmètre. Il vise donc une planification répondant aux enjeux du développement urbanistique, permettant ainsi une qualité et une cohérence des projets.

La concrétisation du renouvellement urbain annoncé implique la mise à l'enquête publique simultanée des dossiers suivants :

- PAD Les Taconnets
- Rehaussement de la route des Taconnets (y c. arrêts provisoires pour les bus et voies de mobilité douce)
- Démolition des bâtiments de la route des Taconnets 3 et 5
- Construction du cycle d'orientation

Une mobilité connectée et flexible

La mobilité douce a été développée afin d'être le point focal de ce nouveau quartier. Pour ce faire, une étude de mobilité a d'ores et déjà été réalisée. Les transports publics seront interconnectés entre la gare ferroviaire actuelle et la future gare routière. À terme, la nouvelle gare routière accueillera 5 quais destinés aux lignes de bus urbaines et régionales.

Des places de stationnement en ouvrage souterrain seront à disposition de la population résidente de ce nouveau quartier tout comme de leurs visiteur·euses. Les exploitant·es des commerces et bureaux, leur personnel, leur clientèle et les employé·e-s du CO pourront également en bénéficier.



PAD Les Taconnets - Croquis représentant le projet de cycle d'orientation (en arrière-plan) et illustrant une organisation possible du quartier (sur la droite) — Mai 2024

De la friche industrielle au quartier de vie

Le nouveau quartier fera la part belle aux logements, aux activités tertiaires et aux espaces extérieurs de qualité. Que ce soit par des jardins publics ou collectifs, des places boisées ou encore des espaces de détente, la population de Givisiez aura l'occasion de profiter de coins de verdure qualitatifs, d'autant plus que le trafic individuel motorisé (TIM) ne sera pas autorisé en surface.

Ces espaces extérieurs seront des lieux de rencontre favorisant les échanges pour toutes et tous. Véritable espace de vie, le nouveau quartier sera orienté vers l'avenir pour répondre aux besoins de tout un chacun.



©approches. sa

PAD Les Taconnets - Croquis illustrant une organisation possible du quartier — Mai 2024

Rehaussement de la route des Taconnets

Le quartier des Taconnets se développera sur une plateforme d'un seul niveau et accueillera une gare routière. Pour permettre l'accès aux transports publics, il s'avère nécessaire de surélever la route des Taconnets. Les travaux comprendront également un aménagement de la route pour favoriser les déplacements des piéton·nes et vélos dans la commune et l'agglomération fribourgeoise (TransAgglo).

Cet axe de mobilité douce sera connecté à la passerelle de la gare ferroviaire et prolongé ultérieurement en direction de Corminboeuf.

La future route des Taconnets aura une largeur de 6 mètres; trois passages pour piéton·nes permettront de la traverser.

Un nouveau cycle d'orientation à Givisiez

L'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COSAHL) prévoit la construction, à Givisiez, d'un nouveau CO à l'horizon 2028 afin de répondre aux besoins du district de la Sarine et du Haut-Lac français en termes de planification scolaire. Le CO comprendra 36 salles de classe et vise à attirer 800 élèves d'ici 2030, dont 250 du Haut-Lac français. En avril 2025, l'Assemblée des délégués de la COSAHL sera appelée à voter sur le crédit d'ouvrage avant que le projet ne soit soumis au référendum financier obligatoire, en mai 2025. Le nouveau CO, terrain inclus, est aujourd'hui estimé à 93 millions.

Le nouveau bâtiment abrite l'ensemble des salles d'enseignement réparties sur les 4 étages supérieurs. Le rez-de-chaussée accueille le réfectoire, la bibliothèque scolaire et l'administration. L'aula d'une capacité de 450 places se situe au rez inférieur. L'intégration d'un terrain de jeu multisport sur la toiture de la salle libre un préau arboré en pleine terre destiné aux élèves.



Production d'énergies renouvelables

Dans le but de favoriser les énergies renouvelables et satisfaire les dernières exigences du label Minergie P, un champ de sondes géothermiques disposées sous l'emprise de la salle de sport permettra de produire l'énergie nécessaire pour chauffer les locaux et les refroidir en période estivale. Il est également prévu d'installer des panneaux photovoltaïques correspondant au minimum à une autoconsommation. À terme, un réseau reliera les différents ouvrages du quartier de manière à redistribuer toute l'énergie produite en son sein selon les besoins des utilisateur·trices afin d'optimiser et équilibrer les ressources.

Les prochaines étapes

- **Mai 2024**
Dépôt du permis
- **Avril 2025**
Vote du crédit d'ouvrage par les Communes
- **Mai 2025**
Référendum financier obligatoire (votation populaire)
- **Juin 2025**
Début des travaux
- **Août 2028**
1^{ère} rentrée scolaire